

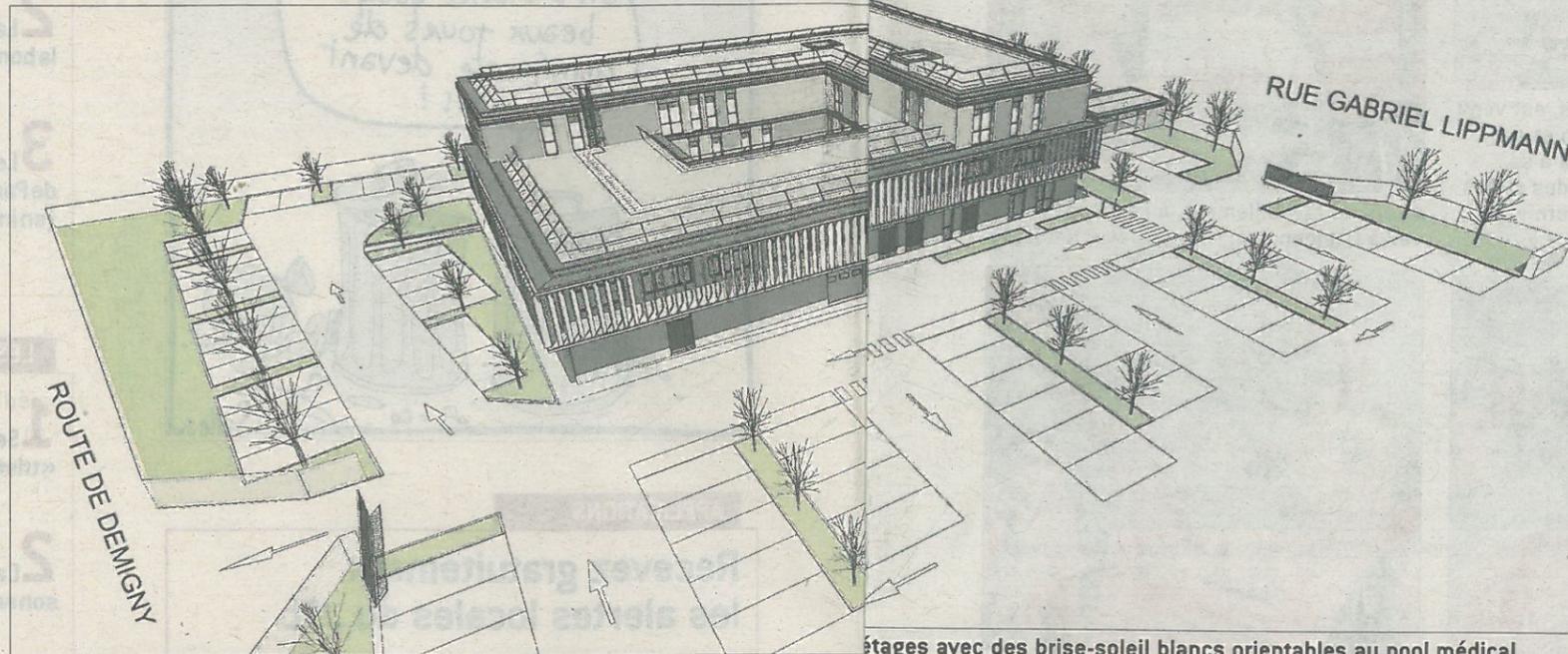
Les médecins du travail du Chalonnais regroupés à Saôneor

Le périmètre de suivi des salariés ne changera pas mais une nouvelle construction réunira toute la médecine du travail du Chalonnais en un lieu unique.

Début 2019, la médecine du travail du territoire chalonnais fera du quatre en un. Aujourd'hui ses différents services sont répartis entre Saint-Marcel (rue René-Cassin), Crissey (rue Alphonse-Lamartine) et Chalon (rue Colonel-Denfert et rue Pierre-Nugue)*. Dans 14 mois, le siège social et les locaux de consultation de la médecine du travail seront regroupés sous un seul et même toit à Saôneor. Après des dizaines d'années de multi-territorialité, un nouveau bâtiment rassemblera l'ensemble des équipes route de Demigny, au sein de l'ex-campus Kodak (voir le plan). Après le départ de la quinzaine de caravanes installées depuis quelques semaines sur le site retenu, les premières pelleuses devraient arriver ce lundi 23 octobre.

■ Un site plus accessible pour les salariés

L'obligation de se mettre en conformité réglementaire avec l'accueil des personnes à mobilité réduite a été le point de départ de la réflexion. « Nous devons aussi faire face à de gros problèmes de stationnement, notamment rue Denfert quand des formations simultanées sont organisées, le parking ne permet pas d'accueillir tout le monde », explique Didier Michaut, directeur de l'association MT71 qui prend en charge les services de santé au travail du département. Le futur site de Saôneor bénéficiera d'un parking de 100 places de stationnement. À proximité de la future liaison "Saôneor-Champforgeuil", il sera facilement accessible depuis l'autoroute et depuis Chagny (15 minutes). Les personnes non véhiculées pourront prendre la ligne de bus "Declic Saôneor" (sur réservation) qui s'ar-



■ Sur 3 000 m², le futur bâtiment de la médecine du travail sera construit sur deux étages avec des brise-soleil blancs orientables au pool médical

rête à proximité, rue Alfred Kastler, devant l'Espace entreprises du Grand Chalon. Le parking relais de Saôneor, situé à quelques centaines de mètres, à l'entrée de l'ancien site Kodak, est l'un des terminus du Flash. L'architecte Arnaud Granjon (*lire par ailleurs*) a réalisé une étude géographique de la répartition des adhérents de l'association qui a mis en exergue le site Saôneor. « C'est un choix équilibré, renchérit Didier Michaut. De plus, c'est un site en développement rapide qui voit de nouvelles entreprises s'implanter alors que la zone sud vers Sevrey est saturée, excentrée et mal desservie. »

■ Lutter contre l'isolement médical

« Pour mettre en place des projets en commun, il est plus facile pour les professionnels de pousser la porte d'un bureau que d'échanger à distance ». Pour Didier Michaut, le

projet de bâtiment unique vise à lutter contre l'isolement médical et sera plus adapté au travail en équipe et au développement des actions de formation. « Ce sera également plus simple de gérer les permanences, assure-t-il. Notre fonctionnement sera meilleur, donc la prise en charge du patient le sera aussi. » La rationalisation des coûts avec la possibilité de faire des économies d'échelle est également un argument de poids.

Marion Giose

NOTE* Actuellement, le site rue Colonel Denfert de Chalon-sur-Saône abrite le siège social, un centre de consultations et de formations. Les locaux rue Pierre Nugue, regroupent des ingénieurs en prévention et des formateurs qui interviennent sur tout le département. Le site de Crissey fait des consultations et de la formation. Saint-Marcel combine les consultations, les formations et les services généraux.

Trois autres projets de réunification ailleurs en Saône-et-Loire

L'association MT71 qui gère la médecine du travail sur l'ensemble de la Saône-et-Loire affiche une stratégie globale de regroupement de ses antennes. Les centres de Tournus et de Cuisery seront rassemblés à Cuisery. Ceux de Digoin et de Paray-le-Monial iront dans un nouveau local à Vitry-en-Charollais. Les deux centres de Mâcon seront réunis dans le sud du Mâconnais.

Le maître d'œuvre : l'architecte Arnaud Granjon

Arnaud Granjon, 45 ans, est installé à Chalon en tant qu'architecte depuis 2004. Il a déjà plusieurs réalisations importantes du territoire à son actif : l'Ehpad du Bois Menuse de Chalon, celui de Saint-Marcel (la Maison de l'Amandier) ou l'Ehpad Terre de Diane à Saint-Rémy ainsi que l'extension du CFAI (pôle de formation des industries technologiques) de Chalon ou l'agrandissement des écoles de Crissey.

Le pool médical au 1^{er}

« Avec 2 913 m² de planchers, le futur bâtiment de la médecine du travail sera construit sur deux étages, explique le professionnel. Le rez-de-chaussée sera destiné à l'accueil des visiteurs avec des salles de réunion, de formation et une cafétéria pour le personnel. Le pool médical se trouvera au 1^{er} étage avec des bureaux pour 20 médecins et 14 assistantes médicales. Le deuxième étage, sera réservé aux services administratifs, les services généraux et la prévention avec 30 bureaux. »

« Un confort thermique très travaillé »

L'architecture du bâtiment contemporaine sera faite de « volumes simples » avec un « confort thermique très travaillé, jusqu'aux toitures-terrasses végétalisées », selon les termes de l'architecte. Le bâtiment, isolé par l'extérieur, respectera le niveau d'exigence RT 2020 (avec notamment un système de récupération des eaux pluviales). Le pool médical du premier sera marqué par des brise-soleil blancs orientables. Les façades présenteront un « moirage de couleurs aux tons chocolat ». Si le permis de construire a été déposé le 1^{er} juin 2016, les travaux débutent ce lundi. Une quinzaine d'entreprises du Chalonnais travailleront sur ce bâtiment pendant les quatorze mois de la durée du chantier.

POINT PAR POINT

■ 9 médecins

Les médecins effectuent les entretiens préalables à l'embauche sur les postes à risque. Les visites à la demande d'un salarié ou d'un employeur sont également prises en charge par un médecin. Elles sont prioritaires ainsi que les visites de reprise après un accident du travail ou une maladie professionnelle.

■ 8 infirmières

Elles agissent sous l'autorité du médecin du travail, une pratique institutionnalisée depuis la loi Travail en vigueur depuis le janvier 2017. Les infirmières peuvent effectuer les entretiens préalables à l'embauche sur des postes peu exposés.

■ Recrutement

« La médecine du travail est une spécialité très touchée par le manque de vocation », selon Didier Michaut, le directeur de l'association. MT71 recrute sur le secteur de Chalon et de Mâcon des infirmiers "santé au travail" ou diplômé d'État (dans ce cas une formation à la spécialisation IDEST sera nécessaire).

■ 36 000 salariés concernés

Chaque année, entre 20 000 et 15 000 salariés passent par la médecine du travail du Chalonnais (avec des périodes creuses et des périodes d'intense activité). Globalement, 36 000 salariés sont concernés sur le territoire.



5

C'est en millions d'euros, le coût du projet qui comprend la construction du bâtiment neuf et l'achat du terrain au Grand Chalon. L'association MT71 supporte l'intégralité des coûts, elle n'a obtenu aucune subvention, ni de l'État, ni de l'Europe.

Les anciens bâtiments seront prochainement mis en vente. Le reste est de l'autofinancement : une partie en investissement propre, le reste en recours à l'emprunt. L'association n'a pas augmenté le

CHRYSAHÈMES / SANTOLINES / BRUYÈRES / CYCLAMENS / PENSÉES...



OFFRE Spécial Toussaint
1 MINI CYCLAMEN offert
pour 20€ d'achat minimum
sur présentation de ce coupon

possibilité de réserver vos chrysanthèmes